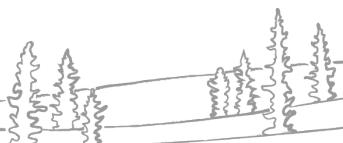




Analyse préliminaire

Système de santé et des services sociaux des TNO



Quel était le but de cette analyse préliminaire?

L'analyse préliminaire constitue la première étape du cadre de suivi et d'évaluation du Service de la viabilité du système de santé. Elle a pour but d'aider le Service à :

- comprendre quels sont les programmes et services offerts par le système de santé et des services sociaux;
- déterminer quels programmes et services du système devraient être examinés en priorité afin d'en améliorer potentiellement la viabilité;
- établir les premiers constats concernant la viabilité du système de santé et des services sociaux dans son ensemble.

Programmes et services offerts par le système de santé et des services sociaux

Le Service de la viabilité du système de santé a pu dresser un inventaire des programmes et services offerts au moyen des mesures suivantes :

1. En utilisant les conclusions tirées de l'initiative de renouveau du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO);
2. En adoptant la définition de « programme » telle qu'énoncée dans la politique d'évaluation des programmes du GTNO;
3. En organisant 40 séances d'échange avec le

personnel responsable des programmes et services du ministère de la Santé et des services sociaux (MSSS) et des trois administrations de la santé.

Cet inventaire a permis de distinguer sept catégories, et de recenser une centaine de programmes et services, ainsi que quelque 230 sous-programmes et sous-services connexes. L'inventaire sera mis à jour à mesure que les efforts d'amélioration des programmes et services se poursuivront.

Domaines prioritaires dans le cadre de l'amélioration potentielle de la viabilité

Le Service de la viabilité du système de santé a établi qu'il y avait sept catégories de programmes et services à examiner en priorité dans le cadre des efforts de viabilité. L'analyse préliminaire révèle que ces catégories sont soumises à des pressions importantes en termes de coûts : les sept catégories combinées représentent 70 % de la progression des coûts du système dans son ensemble (voir tableau 1).

Tableau 1 : Ratio entre les catégories prioritaires de programmes et services et la progression des coûts, de 2020-2021 à 2023-2024

Catégories de programmes et services	Part de la progression des coûts
Traitements des dépendances	3,9 %
Placements en famille d'accueil	6,0 %
Soins de longue durée	3,9 %
Déplacements pour raisons médicales	21,1 %
Soins médicaux et hospitaliers hors territoire	9,7 %
Services de médecins	8,0 %
Aide à la vie autonome (pour adultes)	16,5 %
Total	68,8 %
Reste des programmes et services du système	31,2 %
Total	100,0 %

Observations et premiers constats

Le Service de la viabilité du système de santé a fait les observations suivantes :

1. Le système de santé et des services sociaux gagnerait à mettre en place de meilleurs processus de suivi financier;
2. Il existe des chevauchements entre différents postes au sein des services ministériels du système.

Dans son analyse préliminaire, le Service de la viabilité du système de santé ne tire pas de conclusions pour résoudre ces problèmes. Ce travail fera partie de la prochaine phase.

Voici quelques-uns des premiers constats à propos du système :

- Les TNO dépensent deux fois plus que la moyenne nationale par habitant dans le domaine de la santé et des services sociaux;
- La santé et les services sociaux représentent environ 26 % du total des dépenses du GTNO;
- Le taux conséquent de croissance de la population âgée est cohérent avec le taux de croissance accru des soins continus et des soins aux personnes âgées;
- Les déplacements pour raisons médicales

représentent la catégorie qui connaît la plus forte progression des coûts;

- Les services hospitaliers accaparent la plus grande part des ressources en personnel;
- Les revenus totaux hors GTNO représentent environ 16,4 % du total des dépenses;
- Les déficits des administrations de santé et des services sociaux correspondent à environ 3,5 % du total des dépenses du système.

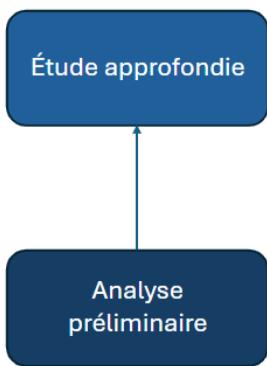
Quelles sont les prochaines étapes?

Le Service de la viabilité du système de santé entre maintenant dans la deuxième phase de son travail, à savoir la réalisation d'une étude approfondie des catégories prioritaires de programmes et services. Le Service aura ainsi l'occasion de s'attarder sur les mesures définies dans son cadre de suivi et d'évaluation.

L'étude approfondie des catégories prioritaires sera échelonnée, afin que le Service de la viabilité du système puisse se pencher sur la disponibilité des données, la capacité du système, la rétroaction fournie par les publics cibles, et les changements activement en cours concernant les programmes et services. À l'issue de ces étapes, le Service pourra déterminer quels programmes et services devraient constituer une base essentielle aux TNO.

Pendant cette phase, un plan d'amélioration continue sera également mis sur pied pour veiller à ce que tout changement proposé se traduise par des améliorations durables.

Figure 1 : Phases du projet



- Résultats:
- Combler les lacunes
 - Constater l'efficacité opérationnelle et la viabilité financière
 - Proposer une gamme de programmes et services de base
 - Établir un plan d'amélioration continue

- Résultats:
- Dresser un inventaire des programmes et services offerts
 - Consigner les premières observations et constatations
 - Créer une liste des programmes et services à évaluer en détail

Les résultats de ce travail seront communiqués

aux parties prenantes et aux dirigeants du système pour qu'ils puissent livrer leurs commentaires. Cette démarche vise à s'assurer que les personnes responsables de la prestation des services de santé et des services sociaux restent en première ligne des travaux visant à favoriser la viabilité.

Coordinnées :

Service de la viabilité du système de santé

HCSSU_Info@gov.nt.ca

Ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones

<https://www.eia.gov.nt.ca/fr/viabilite-du-systeme-de-sante>